

Débats & Controverses

LA CHRONIQUE DE
FRANCIS COMBES ET
PATRICIA LATOUR



Souveraineté de la langue

Des mots et de leur usage, on ne discute pas, pensent beaucoup. Comme les goûts et les couleurs... La langue évolue et la façon dont elle change, on n'y peut rien. Cette position est celle de certains linguistes qui, du fait de leur pratique scientifique, se limitent volontairement au rôle d'observateurs. C'est aussi, semble-t-il, la position de la plupart des hommes et des femmes politiques qui se gardent bien, en général, d'aborder le sujet. Peut-être pensent-ils qu'en engageant l'action pour la défense de la langue, ils vont passer pour des « ringards ». Ils seront perçus comme pas up-to-date, car pour être moderne il faut s'être converti au tout-anglais. Peut-être pensent-ils que le sujet est « clivant », comme on dit aujourd'hui. Ils n'ont pas tort.

Il existe en France une vraie question linguistique et elle peut diviser. Elle peut donc aussi rassembler. Le combat reste à mener contre ce qu'il faut bien appeler une « aliénation linguistique ». Ce combat peut être laissé aux éléments les plus réactionnaires, qui se voudraient les champions du « bon français », ou

Le combat reste à mener contre ce qu'il faut bien appeler une « aliénation linguistique ».

il peut être mené de manière progressiste et ouverte, au nom du français conçu non comme une langue morte mais comme une langue vivante, riche de sa diversité et qui évolue. La langue a longtemps été en France une affaire d'État. De l'instauration de l'Académie française,

sous Louis XIII, à la loi Toubon, il y a une longue tradition d'intervention de l'État pour veiller au grain des mots. Cela continue aujourd'hui, mais dans un sens opposé puisque c'est l'État et sa « tête » qui poussent à la roue pour que nous passions à marche forcée à l'anglais en toutes circonstances.

Le président de la République a annoncé qu'il célébrerait l'anniversaire de l'édit de Villers-Cotterêts, par lequel François I^{er} avait décrété le français langue officielle pour tous les actes administratifs et juridiques. Et en plusieurs circonstances, il s'est montré capable de discours pour rendre hommage au français... mais « *en même temps* », comme il aime à dire, il agit pour que les Français adoptent la langue du marché globalisé. Le soutien apporté par la France, pour la présidence de la francophonie, à la candidate rwandaise, pays officiellement anglophone, en a été un nouvel exemple... Décidément, il faut, pour « changer le peuple », changer sa langue. « *Ma patrie, c'est la langue française* », disait Camus... « *En pays partagé* », pour reprendre l'expression de Rouben Mélik, poète communiste, et Français d'origine arménienne.

Se réapproprier sa langue, utiliser ses propres mots et non ceux que le pouvoir de l'argent impose, est une condition de la reconquête par le peuple de sa souveraineté. ●